



Madame, Monsieur,

La formation se déroulera le mercredi après midi en 2 sessions de 3h30, le 20 mars et le 27 mars puis 2 autres sessions en avril.

FEUILLE D'INSCRIPTION

Le lycée international de Ferney Voltaire est à l'origine d'un projet d'ouverture citoyenne en partenariat avec la Région Rhône Alpes. Ce projet, financé en partie par la Région, concerne une formation aux gestes de premiers secours civiques du niveau PSC1. Cette formation sera assurée par des pompiers et s'adresse aux élèves du lycée.

OBJECTIFS :

A l'issue de la formation, le participant sera capable d'exécuter correctement les gestes de secours destinés à :

- Se protéger, protéger la victime et les témoins,
- Alerter les secours d'urgence adaptés
- Empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

PROGRAMME Conforme au Référentiel National de Compétences, il est composé de 8 parties :

- La protection, l'alerte,
- La victime s'étouffe,
- La victime saigne abondamment,
- La victime est inconsciente,
- La victime ne respire pas (Réanimation Cardio-Pulmonaire et Défibrillation),
- La victime se plaint d'un malaise,
- La victime se plaint après un traumatisme

DURÉE - DÉROULEMENT

Cette formation, d'une durée de sept heures, essentiellement pratiques, est effectuée à partir de présentation de séquences vidéo, de démonstrations, de l'apprentissage des gestes et de mises en situation d'accidents simulés.

La formation se déroulera en 2 séquences de 3h30 à partir de 14h30 dans les locaux du lycée.

VALIDATION

Un certificat de compétences de citoyen de sécurité civile mention "Prévention et Secours Civiques de niveau 1", sera délivré aux élèves ayant participé activement à l'ensemble de cette session. Ce certificat est reconnu par les services de l'État.

FONCTIONNEMENT :

Chaque élève souhaitant poursuivre cette formation devra remplir soigneusement le document ci-joint et y joindre un chèque de 30€, ce qui représente un peu moins de la moitié du coût réel.

Pour être titulaire du certificat de compétences, l'élève devra suivre l'intégralité de la formation. En cas de maladie, l'élève se verra proposer une séance de remplacement. En cas de manquement disciplinaire, le règlement intérieur du lycée sera appliqué et la formation ne sera pas menée à son terme pour le fautif.

Cette formation démarrera dès que possible, se déroulera par vagues successives, et la fin calendaire sera fonction du nombre d'élèves

Eliane Brech

Professeur EPS responsable du projet

Je soussigné (nom et prénom)père, mère, tuteur , (*)

autorise mon fils, ma fille, (*) (nom prénom).....

en classe de

à suivre la formation aux gestes civiques de premiers secours qui aura lieu au lycée International de Ferney Voltaire

Mon fils, ma fille, s'engage à suivre intégralement la formation et aucun remboursement ne pourra s'opérer.

Je joins un chèque de 30€ à l'ordre de l'Agent Comptable du lycée

Le :

Signature du responsable :

Signature de l'élève :

Formulaire à remettre avec le chèque à Mme Valduga , secrétaire du Proviseur, à l'ordre de l'Agent Comptable du lycée International .

Les priorités pour la prise en compte des inscriptions seront :

- l'ordre d'arrivée au secrétariat
- et le niveau de classe (élèves de terminale en priorité, puis 1ère et enfin 2de)